

Service de presse

Ville de Rennes/Rennes Métropole

Tél. 02 23 62 22 34



[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Jeudi 10 décembre 2015

Environnement

La Ville de Rennes expérimente la fourniture d'électricité 100 % issue des énergies renouvelables

Dans une démarche expérimentale, la Ville de Rennes a lancé un marché de fourniture d'électricité d'origine renouvelable pour alimenter la Maison de la consommation et de l'environnement, le Cadran et le groupe scolaire Nelson Mandela pendant un an. Ces trois bâtiments communaux, construits récemment, se caractérisent par leurs performances environnementales.

Pour la Ville de Rennes, ce marché expérimental de fourniture d'électricité d'origine renouvelable répond à un double objectif :

- augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique de la Ville, en cohérence avec ses engagements dans le cadre de son plan climat énergie et de la convention des Maires ;
- soutenir la filière de production d'électricité d'origine renouvelable afin de contribuer à son développement.

Même s'il n'est pas possible de garantir que l'électricité livrée physiquement soit d'origine renouvelable puisque les électrons ne sont pas tracés, les fournisseurs d'électricité candidats au marché devaient garantir que l'électricité qu'ils ont achetée de gré à gré ou produite en propre est d'origine renouvelable. Au terme de la consultation, c'est la société coopérative d'intérêt collectif Enercoop qui a été retenue. La production de cette société se caractérise par des contrats directs avec des producteurs d'électricité indépendants, ce qui lui permet de maîtriser totalement la fourniture d'électricité 100 % renouvelable, et de garantir ainsi la traçabilité de ses sources d'approvisionnement.

S'agissant d'une expérimentation, ce marché est pour l'instant modeste : 134 MWh* de consommation estimée pour les trois sites, ce qui représente une facture de 19 775 € TTC. Une réflexion est actuellement menée pour étendre ce type de marché d'approvisionnement d'électricité à d'autres bâtiments de la Ville de Rennes.

Pour les autres bâtiments communaux, le marché de fourniture d'électricité conclu à partir de janvier 2016 avec plusieurs fournisseurs comprendra 30 % d'électricité renouvelable (certifié par des certificats de garantie d'origine, valorisés sur Power Next, registre national des garanties d'origine de l'électricité).

*MWh : mégawatt-heure, unité de mesure d'énergie